

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 11 (1914)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

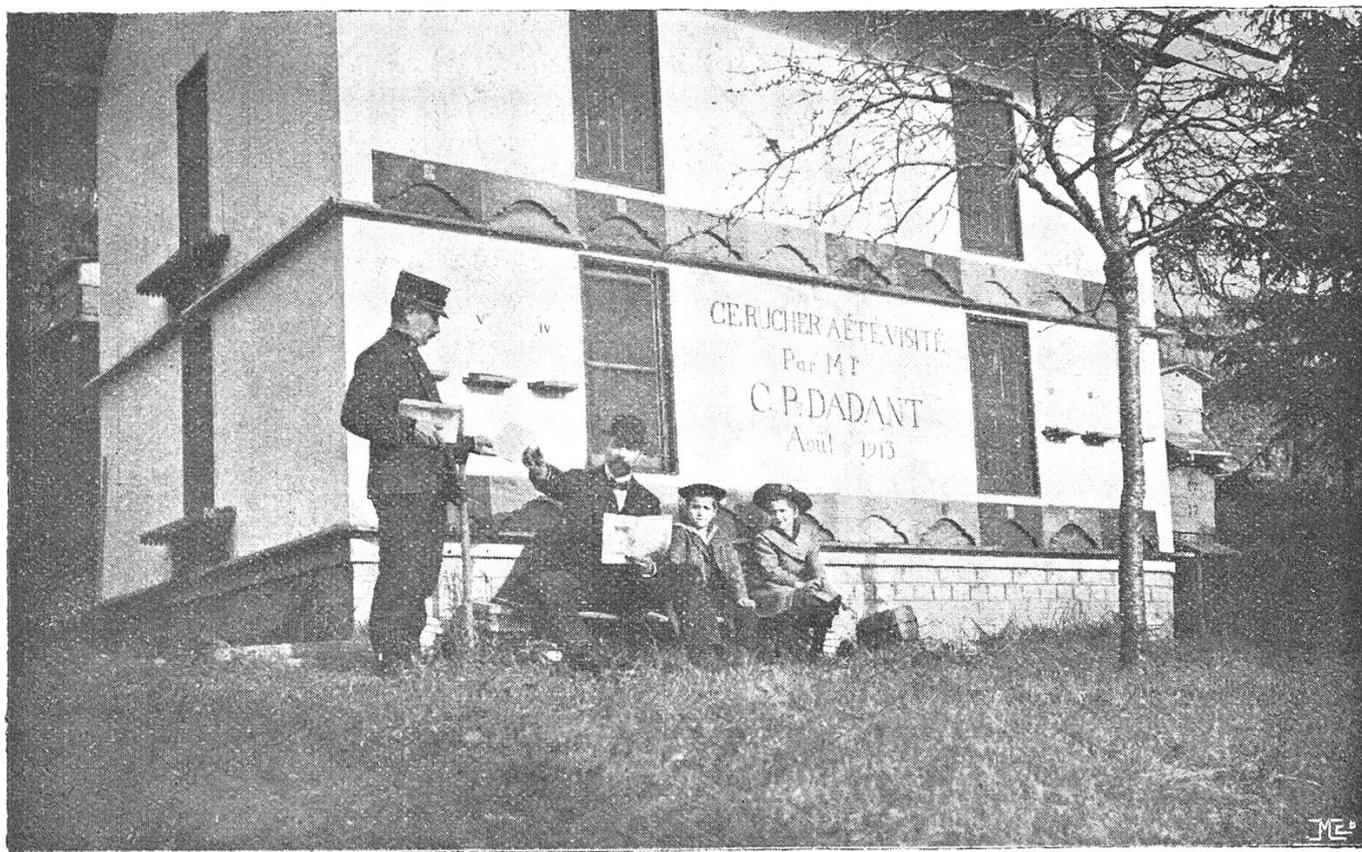
ONZIÈME ANNÉE

N° 1

JANVIER 1914

JANVIER 1914

Nos bons vœux de nouvelle année à tous nos collaborateurs et
lecteurs !



Rucher de M. E. Bonhôte à Peseux

Dix ans se sont écoulés depuis que notre *Bulletin* a heurté pour la première fois à votre porte. Nous avons l'intention de remplacer la revue internationale que M. Bertrand avait rédigée avec tant de distinction, mais qui avait cessé de paraître. Avons-nous réussi ? C'est ce que nous nous demandons ! Toujours est-il que le nombre de nos abonnés va constamment en augmentant et si notre modeste

feuille demande aujourd'hui pour la onzième fois l'entrée auprès de vous, nous osons espérer que vous lui ferez de nouveau bon accueil. Et serait-il indiscret, cher lecteur, de vous demander de bien vouloir faire un peu de propagande en notre faveur auprès de vos connaissances ? Il y a encore tant de propriétaires d'abeilles qui ne tiennent aucun journal, et le léger sacrifice qu'ils feraient en s'abonnant n'est cependant dans aucun rapport avec le bénéfice qu'ils en tireraient en se familiarisant avec les méthodes nouvelles et rationnelles.

Le bilan de l'année écoulée est désastreux pour beaucoup d'entre nous et le printemps prochain réservera encore bien des surprises désagréables à tous ceux qui n'ont pas du tout nourri ou nourri trop tard en automne. Comme toujours, en pareil cas, les lamentations proviendront surtout des ruchers tenus par des personnes qui trouvent que l'abonnement à un journal, qui aurait donné de bonnes directions, coûte trop cher, par contre la perte d'une douzaine de ruches leur est moins sensible !

L'année nouvelle nous appelle à une joute paisible, l'exposition nationale de Berne. Il s'agit de montrer ce que nous savons produire et comment nous savons mettre en valeur nos produits. La lutte sera chaude, car nos confrères allemands sont bien préparés ; que chacun donc tâche de contribuer pour sa part et selon ses forces à la réussite ! Ce qu'un seul ne peut faire, réussit à l'ensemble. Mais disons-nous bien que, dans une exposition pareille, ce ne sont que les objets irréprochables qui emportent la palme. Heureusement, les abeilles récoltent dans nos contrées des produits de toute première qualité ! à nous de les présenter propres et d'un aspect avenant, « les pommes d'or demandent des paniers d'argent. »

L'hiver est d'une douceur extraordinaire jusqu'à présent (15 décembre) ; les noisetiers fleurissent partout, les pâquerettes émaillent nos prés et il n'est pas rare de voir nos abeilles arrivant avec des culottes ; malgré cela la consommation est assez normale (200 à 300 grammes par semaine). *Ulr. Gubler.*

† CHARLES VIELLE

La mort qui depuis deux ans guettait Charles Vielle est venue le 5 décembre dernier l'arracher à sa famille et à ses amis. Le défunt avait 70 ans. Jusqu'à l'âge de 68 ans, Charles Vielle jouit d'une excellente santé. Un refroidissement, qui provoque un mal sur la nature duquel il se méprend, mais que son entourage connaît bien, l'arrête net dans ses nombreuses occupations. Tour à tour, il doit renoncer à toutes les charges auxquelles la confiance publique l'avait ap-

pelé. Tour à tour aussi, il abandonne la présidence des sociétés d'agriculture, d'horticulture et d'apiculture qu'il avait contribué à fonder et qui tenaient une large place dans son cœur. Cette brusque retraite lui fut très pénible et grand fut le vide que l'absence de ce guide prudent fit constater.



Charles Vielle.

Que deviennent dès lors ses chères abeilles ? Il ne peut plus les soigner lui-même, mais il préside encore aux opérations de toute sorte que les années de famine 1912 et 1913 commandent. Apiculteur entendu, méthodique et très minutieux, il n'a confiance qu'en soi-même. Il repousse poliment l'offre de ses collègues qui se feraient un plaisir de se rendre utiles à celui qui pendant vingt ans a déployé comme président de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises qu'il a fondée une activité inlassable. Tout au plus, en août dernier, accepte-t-il qu'un de ses amis formé à la même école procède, en vue du nourrissage, à l'évaluation des provisions. C'est que ses forces diminuent et que tout mouvement le fatigue et l'opprime.

Redescendu de sa maison de campagne à fin octobre pour prendre ses quartiers d'hiver dans sa bonne ville de La Chaux-de-Fonds,

ainsi qu'il le faisait chaque année, c'est ici que la mort est venue le chercher.

Avec Charles Vielle disparaît une des figures les plus connues dans le monde apicole romand. Homme de paix, obligeant, serviable, d'un commerce agréable, Charles Vielle n'avait pas d'ennemis. Ses relations étaient très étendues. Alors qu'il était président du jury pour la visite des ruchers et la distribution des diplômes aux lauréats, il avait eu l'occasion de nouer de solides amitiés avec les apiculteurs des contrées qu'il parcourait. Dans le comité de la Romande, ses avis étaient toujours très écoutés, parce que dictés par un robuste bon sens et une connaissance approfondie des sujets mis en discussion.

Partout où il passe, Charles Vielle laisse l'excellente impression d'une nature au caractère droit et foncièrement bon. Homme de devoir autant que de labeur, les nombreuses charges qu'il assumait, il les remplissait au plus près de sa conscience. Désintéressé, toutes les fonctions qu'il occupait — et le nombre en est grand — étaient d'ordre honorifique.

Honneur aussi à ce modeste et excellent citoyen dont le nom se trouve attaché à toutes les initiatives, à tous les progrès qui ont marqué dans ce dernier quart de siècle l'ère nouvelle dont tous les apiculteurs bénéficient aujourd'hui. Les bonnes volontés ne sont pas tant nombreuses pour qu'on les exalte quand elles se manifestent simplement et sans apparat. La vie de Charles Vielle, toute faite de travail et d'abnégation, peut être montrée en exemple : puisse-t-elle susciter de nombreux imitateurs !

Nous assurons la famille du cher disparu, et particulièrement M^{me} Vielle, de notre profonde sympathie.

P. G.

NOTRE JOURNAL

Je retiens les idées émises par M. L. Linder-Chabanel, publiées dans le dernier numéro de notre journal de 1913, et qui ont trait à un essai de plus grande diffusion du *Bulletin* en janvier prochain.

Deux motifs, bien différents de nature, me disposent en faveur de cette idée. C'est, en premier lieu, le moyen d'alimenter la caisse de notre association, mise à contribution à tout propos. Toute personne quelque peu au courant de l'imprimerie, sait que la composition d'un journal est la plus grosse dépense, et qu'une fois les pages de caractères sur la machine, il importe peu de tirer quelques centaines de numéros en plus. Ces derniers sont donc, à part les frais généraux, tout bénéfice.

Mais le motif essentiel d'une plus grande diffusion de notre *Bulletin*, c'est d'amener cette cohorte d'apiculteurs, non affiliés aux socié-

tés et qui ne lisent pas deux lignes chaque année ayant trait au métier, à s'instruire en apiculture, à utiliser plus intelligemment le travail de nos protégées. Combien de fois n'a-t-on pas cherché, par tous les moyens possibles, à faire des recrues pour notre section, en faisant surtout ressortir les avantages multiples qu'on peut en retirer?

La réponse est souvent la même ; on regrette quelques petits sous à payer sous forme de cotisation, on trouve même de trop d'avoir à participer pour la lutte contre la loque.

Pour ma part, les apiculteurs non affiliés aux sociétés et qui ne s'occupent d'abeilles qu'au moment de la récolte, sont un danger pour leurs collègues. Par économie, ils ne nourrissent pas ou peu pour l'hivernage. Si, au printemps, la colonie pouvait être sauvée moyennant quelque nourriture, ils négligent encore de le faire et comme conséquence c'est la destruction presque totale du rucher et pour quelles causes ! Si l'année est bonne et que les essaims soient nombreux, ces mêmes gens trouvent moyen de remonter leur rucher tant bien que mal et ils se disent satisfaits. S'il y a possibilité de vendre du miel, sans s'occuper des prix du jour, ils auront encore hâte d'écouler leurs produits à tous prix.

L'idée de M. Linder-Chabanel, de chercher par les moyens en notre pouvoir d'atteindre le plus grand nombre d'apiculteurs par notre *Bulletin*, est non seulement utile mais nécessaire. Qu'y a-t-il de plus facile que de se procurer les adresses de tous les propriétaires d'abeilles ; l'assurance obligatoire contre la loque nous fournit ces noms. Et puis, pourquoi n'obligerait-on pas tous les membres sociétaires à s'abonner au *Bulletin* apicole ? Ce journal, qui coûte la modique somme de 2 fr. 10, n'est-il pas aussi utile que beaucoup de journaux politiques ? Lorsque nous avons parcouru les quelques pages de chaque numéro de notre *Bulletin*, n'a-t-on pas une satisfaction et un plaisir qu'on n'a pas ressenti à la lecture d'un journal quelconque ?

QUE NOUS ENSEIGNE UNE MAUVAISE ANNÉE

Encore une mauvaise année de passée ! Hélas oui, bien mauvaise pour nous, mais plutôt bonne pour l'épicier, qui doit vivre aussi vu que nous ne pouvons pas nous en passer.

Si vous le voulez bien, nous allons faire une humble confession de notre laisser-aller, de notre ignorance, de nos prétentions hors nature, que sais-je encore, car c'est un fait, nous ne sommes pas encore à la hauteur ; nos clients savent nous le dire : Comment, vous n'avez pas de miel, pas même une livre ? Je regrette beaucoup, il n'y en a pas eu cette année. Allons donc, farceur ! les fleurs n'ont pas manqué, que

faites-vous avec toutes ces ruches ? c'est-il que vous ne savez pas les soigner ? Vous avez peut-être raison, madame, aussi je vais repasser mes bouquins cet hiver. Oui, oui, faites cela et donnez-nous du miel. Je dois vous dire, monsieur, que lorsque j'étais chez mes parents, nous n'avons jamais manqué de miel ; mon père avait une vingtaine de ruches en paille, qui faisaient son plaisir et le nôtre, sans aucun frais ; pourquoi ne feriez-vous pas comme lui ? J'essayerai, madame.

J'ai 54 ans, à l'âge de 13 ans je possédais deux ruches, cela fait environ 40 ans de pratique, plutôt sur une grande échelle, et il faut se laisser dire des vérités pareilles !



M. Ruffy examinant les provisions d'hiver.

O ironie du sort ! n'ai-je pas reçu hier matin un journal de Paris portant comme adresse : Monsieur E. R., professeur d'apiculture. Ah ! si l'on savait !... et vous me demanderiez encore comme délégué, conférencier, membre du jury, voire même sous-inspecteur de la loque ? Non, non, vous n'y êtes pas, à l'avenir vous me ficherez la paix, ma ferme intention étant de me faire *ermite*. Je tiendrai encore une ruche en paille, au moins j'aurai du miel et pourrai en envoyer régulièrement à ma famille.

En attendant, les commandes affluent, et quand le facteur perce les brouillards avec un objet cylindrique sous le bras, mes gens disent : Pourvu qu'il ne s'arrête pas chez nous ! Ah ! ces malheureuses boîtes

et bidons qu'il faut retourner à vide. Honte à nous, les braves, les présomptueux, les malins et le reste, il faut abdiquer, n'étant pas à la hauteur. Si vous avez l'occasion de passer à Bâle, daignez vous arrêter quelques instants sur la place du marché ; là, vous verrez chaque jour deux marchands de miel au détail ; ces dernières années leurs bidons portaient une jolie étiquette et la mention : *Miel lucernois contrôlé* ; ensuite, comme ils ne pouvaient plus recevoir du miel de Lucerne, ils en ont fait venir du Valais, Vaud, Neuchâtel et Jura bernois. Et maintenant ? me direz-vous. Eh bien, nos deux marchands vendent toujours ; ils ont deux bidons de 25 kilos sur leur table, l'un a du miel blanc comme neige (acacia) et l'autre du miel blond. Les belles étiquettes sont loin et remplacées par un carré de papier blanc sur lequel on a écrit : *Italienischer Honig*, cela sur l'ordre de la police. Le public, quelque peu étonné, goûte le blanc, le trouve fade, et se décide d'acheter du blond, au goût plus prononcé. Ne demandez pas du miel suisse, il n'y en a plus. Je m'arrête, parce que l'ami Farron dira que c'est de la frime !..

Je viens de vous indiquer le mal dont souffre le plus notre portemonnaie, et pour peu que cela continue, nous devons faire arracher nos vignes, pardon, convertir nos ruches mobiles en ruches en paille et tenir des lapins dans les hausses vides. Peut-être que l'Etat nous viendra en aide en nous faisant remise des impôts et en nous fournissant le sucre à moitié prix. Avant d'en arriver là, il faudrait pourtant voir si nous ne pouvons rien faire pour améliorer la situation, et, si vous voulez bien me suivre, nous trouverons quelque chose.

Je regrette les ruches en paille, parce qu'elles offraient aux mouches un abri sûr contre l'apiculteur et les intempéries ; elles ne coûtaient que 2 francs ; on y logeait un essaim de 10 à 12 francs, et l'année suivante on avait deux capuchons de 15 livres ou deux essaims. Dans les bonnes années, outre deux à trois capuchons, le corps de ruche restait lourd comme plomb, pesant parfois 50 à 55 livres. Les 20 livres de trop étaient montées de bonne heure au printemps suivant pour le premier capuchon, afin de donner à la reine le champ libre sur tous les rayons. Quelques permutations pendant la récolte contribuaient beaucoup à égaliser ou renforcer les colonies, et à l'automne il était bien rare de trouver une ruche à compléter sous le rapport des vivres. Ce complément était donné d'un tour de main, soit par un capuchon défectueux ou non achevé, ou encore par l'une ou l'autre ruche devenue bourdonneuse. On ne donnait pas de sucre, et il y avait toujours du miel quelque part. Qui se souvient du marché au miel de Lausanne, place de la Palud, dans les années 1870-80 ? Maintenant il n'y en a plus. M. Vulliod, à Vufflens-la-Ville, me fit voir en 1879, lors d'un rassemblement, une centaine de capuchons

premier choix, prêts à être expédiés pour Paris. C'était un beau temps, parce qu'on ne tourmentait pas les abeilles comme aujourd'hui.

Vous trouverez étrange que je vous raconte de l'histoire ancienne, et vous me prendrez pour un radoteur ou un citoyen prêt à tomber dans l'enfance. Foin de tout cela ! prenez patience et jugez-moi dans une année, pas avant ; d'ici là vous aurez eu le temps de méditer et de vous ressaisir.

Le but que je me propose aujourd'hui est de vous faire mettre le doigt sur la plaie d'abord, ensuite de trouver avec vous le remède le plus efficace pour que nos mouches trouvent enfin le bien-être que nous nous obstinons — inconsciemment, j'en conviens — à leur refuser. Alors, seulement alors, il est permis d'espérer que les années de disette nous seront moins sensibles.

Notre pays, la Suisse, est-il mellifère ? Les chiffres sont là et vous donneront la réponse. Prenez au hasard quatre ou cinq graphiques représentant le résultat du travail de nos ruches sur balance, et constatez que toutes les années — 1910 exceptée — il y a eu récolte satisfaisante quelque part et misère ailleurs. Voici des maxima et des minima :

1911. Premier 133,900 kg.; Bramois 23,100 kg.; Neuenkirch 7 kg.

1912. Novalles 72,250 kg.; Courfaivre 0,750 kg.

1913. Bournens 51,600 kg.; Côte-aux-Fées 0,950 kg.

Cela tient évidemment à une foule de circonstances, que connaissent tous ceux qui ont parcouru notre Suisse romande. Telle localité aura sa grande récolte en mai, une autre en juin, ou enfin en juillet, très exceptionnellement en août. Les contrées privilégiées du Jura, où l'esparcette se cultive en grand, accusent assez souvent deux récoltes. Laissant de côté les exceptions, nous constatons que la grande récolte dure très peu, douze, quinze ou dix-huit jours. Si elle dure peu, elle est bonne, soit parfois 5 à 7 kilos d'augmentation journalière. Vous savez que rien ne sert de courir, il faut partir à temps ; en d'autres termes, préparons nos ruches une année à l'avance si nous voulons qu'elles soient rentables, et rappelons-nous que l'hivernage doit commencer le jour où il finit. Il n'est pas indifférent d'abandonner un rucher qui a doublé le cap des jours critiques, il faut le suivre tout le temps jusqu'à l'état de repos. Dans les mauvaises années, ouvrons l'œil et le bon ; ouvrons aussi notre porte-monnaie et ne lésions pas, car le capital est en danger. Si, par avarice, ignorance ou négligence, vous ne voulez pas vous fendre d'une pièce de 20 francs, vous constaterez le 1^{er} avril suivant que votre capital sera diminué de 200 francs.

En 1910, nos ruches n'ont rien donné, elles ont été nourries d'avril en septembre. Coût : 20 francs exactement par colonie. En 1911, tout

le monde sur le pont, et nos soins ont été payés en deux ou trois jours. En 1912, nous en avons eu pour nos petits frais, et en 1913 nous nous en tirons avec une dépense de 6 francs par ruche.

Malgré les avertissements et les bons conseils que nos maîtres veulent bien nous donner chaque année, on s'obstine à faire à sa tête, à ne pas comprendre, et à faire une quantité d'opérations hors de saison, si ce n'est contre nature. Prenons du miel, prenons-le tout, corbleu ! mais restituons à tout prix et à temps ce qui est nécessaire pour la bonne conservation du capital ; le plus vite sera le mieux, car c'est au printemps et en été que les abeilles amassent miel et pollen. Le pollen joue un grand rôle ; il ne doit jamais manquer, surtout au premier printemps. En nourrissant fin juillet, commencement août, les abeilles reprennent une grande ardeur pour élever 6-8 rayons de couvain ; le pollen afflue, et on en sauvera pour le printemps. Il n'en sera pas de même en septembre ; le pollen se fera rare, celui qui est en réserve diminuera ou sera tout consommé, sans compter d'autres désagréments que vous connaissez trop bien : sirop mal placé et non operculé, abeilles vieillies avant l'âge, etc.

En 1912, le mois d'août a été très pluvieux, avec température en-dessous de la normale : peu ou point de pollen emmagasiné. A Delémont, les provisions étaient complètes au 1er août. A Bassecourt, grisés par le beau résultat de 1911 où les ruches travaillaient encore dans les hausses le 15 septembre, nous ne nous sommes — contre notre habitude — pas pressés, ce n'est qu'à partir du 15 septembre que nous avons nourri, ainsi que tant d'autres. Résultat : Delémont, bon hivernage et développement normal des colonies malgré les intempéries d'avril, récolté 3-4 kg. par ruche (hausses) ; Bassecourt, la moitié des ruches seulement est montée dans la hausse pour y mettre peu ou rien du tout, l'autre moitié est restée en bas et plusieurs ont mis tout l'été pour se refaire. Fin mars on trouvait 6 rayons de couvain, fin avril seulement 3 et pas même assez d'abeilles pour les couvrir. Voilà des leçons qui comptent et desquelles il faudrait pourtant se souvenir.

De plusieurs côtés on s'est plaint que les abeilles avaient contracté une maladie, que le sucre ne vaut rien et que les reines élevées au sucre ne valent rien non plus. Ta ! ta ! ta ! il n'y a de malade que l'apiculteur qui a estropié ses ruches. Plusieurs colonies n'ont pu donner le tour ; on aurait pu les sauver, mais comment voulez-vous qu'un noyau n'ayant que 2-3 cadres de couvain puisse chauffer convenablement la demeure = 32 degrés environ. Combien ont pensé mettre les partitions ? Allons, pensons-y, il faut du chaud, beaucoup de chaud au printemps et ne nous pressons pas pour élargir ou mettre les hausses. Si on ne veut voir apparaître la loque bénigne en at-

tendant l'autre. Dans les ruches en paille rien de cela n'est à craindre.

Les renouvellements de reines ont laissé à désirer l'année passée et encore plus cette année où les essaims ont été très rares. Il s'en suit que toutes les mères ne seront pas à leur poste en avril ou en partie à remplacer. Malgré tout ce qu'on peut dire sur le sucre, nous avons élevé uniquement au sucre 24 belles et bonnes reines qui ont remplacé les vieilles.

Comme je l'ai dit, une bonne partie des colonies n'ayant rien mis dans les hausses ont pourtant garni plus ou moins quelques cadres au-dessus du couvain. En complétant de bonne heure avec du sirop, nous avons obtenu ce qu'il faut pour un bon hivernage, soit 8-9 rayons comme le cliché l'indique, ni trop, ni trop peu. S'il y a trop, les abeilles ne peuvent se grouper convenablement, la boule se formant sur des rayons secs ; s'il y a trop peu, et si l'hiver est rude, on risque qu'une partie de la colonie coule. C'est donc en s'y prenant à temps qu'on permet aux abeilles de mettre leurs provisions où il faut.

A propos de pollen, je m'aperçois que dans certains endroits il y en a trop, tandis que de nos côtés il fait souvent défaut. Ne pourrions-nous pas faire un essai ? Les noisetiers ont bonne apparence, les châtons sont serrés ; en plaçant 10-15 jours avant la floraison des bouquets de rameaux de noisetiers dans des seilles où l'on verse de temps en temps de l'eau tiède ou bien en chauffant la pièce on pourra récolter passablement de pollen. Pour l'empêcher de s'altérer, il faudrait peut-être en faire une pâte épaisse en le pétrissant avec du miel et le distribuer au-dessus du groupe en forme de tablettes. Il y aura bien quelqu'un qui voudra essayer et nous renseigner.

J'aurais encore bien des choses à dire mais je m'aperçois que le cadre de notre journal ne permet pas de conter fleurette trop longtemps. Tirez vos conclusions, faites beaucoup de miel que vous vendrez à bon escient, ni trop cher, ni trop bon marché et tâchez de rétablir au plus vite votre nombre de ruches par quelques bons essaims naturels nucléus. Quant aux reines, élevez-en beaucoup et tant que possible pendant la saison d'essaimage. Voir les articles qui ont paru sur ce sujet important.

E. R.

CORRESPONDANCE

Mon cher Monsieur Gubler,

Il est temps de mettre à exécution ma promesse de vous écrire pour vous communiquer mes impressions d'Europe et le résultat de l'enquête que j'ai faite sur la comparaison des diverses races d'abeilles.

Je veux commencer par la fin de mon voyage et vous dire que nous sommes rentrés chez nous le 21 octobre. Comme nous avons quitté la maison le 23 juin, il ne s'en manquait que de deux jours d'une absence de 4 mois. Tous nos enfants, nos brus et nos petits enfants étaient à la gare, 12 en tout, et je puis vous assurer que ce n'a pas été le moment le moins agréable de notre voyage. Il ne manquait à l'appel que notre gendre, retenu par ses occupations, et notre plus jeune fille, que d'ailleurs nous venions de visiter au collège d'Illinois, en revenant de New-York.

Comme vous le savez, j'avais apporté avec moi un carnet de notes, contenant des questions apicoles imprimées, avec des blancs pour les réponses. Ce carnet me fut très utile. Cependant, si c'était à recommencer, j'y ferais de grands changements. Un certain nombre de questions sur lesquelles je m'imaginai qu'il y aurait de grandes différences d'opinion reçurent des réponses si semblables que je finis par les abandonner presque entièrement. De ce nombre fut la question : Y a-t-il un avantage à fournir aux abeilles des cires gaufrées à cellules plus vastes que la moyenne ? Vous vous rappellerez que cette question a été activement discutée dans plusieurs journaux apicoles. La réponse fut unanimement négative. Cette question avait pour nous un assez grand intérêt puisque nous fabriquons la cire gaufrée sur une grande échelle. Pour obtenir des cires à cellules plus vastes, il n'y aurait qu'à fabriquer des cylindres de ce genre. Mais l'écueil se trouverait, si, à l'occasion, les reines pondaient des œufs de mâles dans ces cellules plus grandes. J'ai aussi cherché à m'assurer si les abeilles ont une dimension fixe pour leurs cellules d'ouvrières. Je n'ai réussi qu'à confirmer ce que les observateurs ont assuré depuis longtemps, qu'il y a de l'irrégularité dans la dimension des cellules d'un rayon à l'autre, et que les abeilles bâtissent toutes sortes de cellules depuis la cellule d'ouvrière jusqu'aux plus vastes cellules de mâles. Dans presque tous les cas, la différence en taille entre les abeilles consiste surtout dans la capacité du premier estomac au jabot, et il paraît avéré que les Italiennes, les Carnioliennes et les Caucasiennes ont souvent un léger avantage sur l'abeille commune à ce point de vue.

L'abeille italienne est presque partout reconnue supérieure à l'abeille commune en activité. Même en Suisse, où l'abeille commune a la préférence, on reconnaît que l'italienne se lève plus tôt, se couche plus tard, et est plus prolifique. Pourquoi alors n'est-elle pas préférée ? C'est justement à cause des qualités ci-dessus mentionnées, qui lui font du tort dans les matinées ou les soirées froides du printemps suisse. L'opinion exprimée à ce sujet par M. Ruffy, de Delémont, me fut de plus en plus confirmée, à mesure que j'avais dans mes vi-

sites. Selon lui, l'abeille italienne réussit mieux dans les vallées de la Suisse que dans les montagnes. J'en conclus que c'est parce que le soleil y a plus de force, que les coups de vent froids y sont moins nombreux. En rapprochant de ces remarques ce que m'a dit M. Bonhôte, de Peseux, on peut comprendre que les journées de faible chaleur soient cause du dépérissement plus marqué des abeilles italiennes, puisqu'elles sont plus matinales et plus actives que les autres. M. Bonhôte, sur 6 ruches à l'exposition nord de son rucher couvert, a récolté 39 rayons de hausses pleins de miel, tandis que sur 16 ruches à l'exposition sud, il n'a récolté que 59 rayons, c'est-à-dire une proportion d'un peu plus de moitié. Si cette différence n'avait existé que pendant une saison, il y aurait lieu de douter de la cause, mais si je me rappelle bien, il en a été à peu près de même chez cet apiculteur expérimenté et soigneux depuis une dizaine d'années. Si les remarques de M. Bonhôte n'ont jamais été publiées dans le *Bulletin*, je crois qu'il serait bon de lui demander un compte-rendu de ses observations avec les déductions qu'il en tire. D'après lui, les abeilles dont les sorties sont retardées jusqu'aux beaux jours, par une exposition qui ne les entraîne pas à voler dans des journées douteuses, se trouvent en avance sur leurs sœurs. Donc puisqu'il y a une perte d'abeilles par vol trop prématuré, les italiennes qui sont trop matinales sont par cela même en infériorité sur leurs sœurs moins actives.

Cette difficulté reconnue dans certaines localités est loin d'exister partout. Ici, quand le soleil luit, au printemps, ce serait une calamité d'essayer de retenir nos abeilles à la ruche, et les ruches à exposition nord se trouvent toujours en infériorité sur les autres. Notre climat ressemble évidemment beaucoup plus à celui de l'Italie que le climat de la Suisse. Malgré nos grands froids, quand le soleil de printemps luit, l'air s'échauffe immédiatement.

Pour expliquer par une comparaison prise au règne végétal, ce qui peut se passer quand on change un être quelconque d'un pays à un autre, permettez-moi de vous raconter une expérience involontaire que j'ai faite sur l'érable à sucre (*acer saccharinum*). Cet érable est un très bel arbre d'ornement. Il est indigène dans l'Amérique du nord. En bâtissant ma maison, il y a quelques années, je décidai d'en planter une vingtaine pour ombrage. J'en achetai 6 dans mon voisinage immédiat, pris dans les bois à peu de distance. Puis n'en trouvant pas d'autres de dimension convenable, je m'adressai à un pépiniériste, qui m'en fournit de suite 15 autres importés du Wisconsin, l'Etat qui touche l'Illinois au nord. Ces arbres venant de forêts situées à environ 300 km. plus au nord devaient, selon mes idées, être encore plus rustiques que les nôtres. Ce fut exactement le contraire qui arriva. Dans le Wisconsin, l'hiver dure jusqu'au 1^{er} mai, puis

vient le dégel, et quand le soleil luit, tout croit sans retard et les gelées tardives sont exceptionnelles. Aussitôt les premiers beaux jours, en avril, mes arbres exotiques s'imaginent que l'hiver est fini. Ils se hâtent de lancer leurs bourgeons, leurs tiges, puis au bout de quelques jours une gelée arrive qui brûle tout. Nos érables indigènes, appris par de longues générations à se méfier des premiers beaux jours de l'Illinois, se tiennent coi jusqu'après les dernières gelées et ne sont pas retardés. Il en résulte que les arbres les plus habitués aux longs froids sont justement ceux qui sont le moins rustiques.

Les abeilles italiennes dans les vallées fraîches de la Suisse, se trouvent dans une position quelque peu semblable. Au premier coup de soleil, elles s'imaginent que c'est comme en Italie, que le printemps est là. Elles sortent, ne reviennent pas, et la ruche dépérit. Si on veut les voir réussir, il faut donc les retenir à la ruche de quelque façon. C'est probablement pour cela qu'on continue à prôner en Suisse la ruche à claustrateur, inventée et mise en usage dans les montagnes d'Auvergne, qui paraît absolument inutile dans les pays de plaines.

La métisse d'abeille italienne et commune ne semble pas souffrir des mêmes inconvénients. Je l'ai vue partout dans la Suisse française et beaucoup plus que je ne m'y attendais dans la Suisse allemande, où le mot d'ordre semble être d'y conserver l'abeille commune pure. Je l'ai trouvée partout chez vous moins méchante que chez nous. Est-ce parce que le métissage est déjà de longue date ? Ou les méthodes de culture et d'élevage ont-elles une influence sur le caractère ? Non seulement j'ai cessé de considérer la métisse comme toujours irascible, mais j'ai aussi cessé de considérer comme correcte l'assertion de M. Langstroth, que nous avons laissé subsister dans plusieurs éditions de *L'abeille et la ruche*, qu'« aucun ami des abeilles ne devrait se servir de la fumée malsaine du tabac ». Je me trouve forcé de reconnaître que j'ai vu partout en Suisse la fumée d'un cigare ou d'une pipe employée presque exclusivement, sans mauvais résultats.

6 novembre 1913.

(*A suivre.*)

C.-P. Dadant.

LE BULLETIN DOIT-IL ÊTRE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE

Cette proposition devant être discutée et solutionnée à la prochaine assemblée des délégués, que l'on veuille bien me permettre d'en dire deux mots. Nous allons d'abord examiner quels sont les avantages dont bénéficierait la Romande par l'adoption de l'abonnement obligatoire.

Les partisans de cette manière de voir prévoient : 1. Un plus grand nombre d'abonnés ; 2. Tous les membres étant abonnés, les convocations pourraient être faites par l'intermédiaire du *Bulletin* ; 3. Les sociétés y gagneraient au point de vue de la qualité de leurs membres.

Certes, si tous ces avantages étaient réels, il ne serait pas permis de faire une objection à cette proposition ; mais le sont-ils ? J'ai fort idée qu'ils sont tout ce qu'il y a de plus incertains. Comment peut-on savoir que l'abonnement obligatoire augmentera le nombre des abonnés. Lorsque l'on voit toute la réclame que l'on fait au *Bulletin* dans nos assemblées, en démontrant toute son utilité, et que malgré cela il y a encore des récalcitrants, il est bien permis d'en douter. Est-ce par apathie, ou par intérêt ? J'opine plutôt pour ce dernier, car chaque fois que l'on demande à un apiculteur : « Il faut vous mettre des nôtres », l'on vous répond de suite : « Combien que cela coûte ? » Aussi lorsque ces membres-là recevront le remboursement forcé, ils le refuseront.

Parlons maintenant des convocations par le *Bulletin* ; théoriquement, c'est faisable ; pratiquement cela l'est beaucoup moins. Le *Bulletin* paraît les premiers jours du mois, il faudra donc que les présidents établissent leur ordre du jour longtemps à l'avance. Exemple : Si une société veut convoquer ses membres pour le dimanche 2 août, elle devra faire parvenir son insertion le 20 juin au plus tard. Que de changements ne peut-il pas y avoir pendant ce laps de temps ; puis, en faisant parvenir une convocation si longtemps à l'avance, ne risque-t-on pas que beaucoup de membres ne se souviennent plus de cette assemblée. Je connais un président de société de tir qui justement pour cette raison, ne convoque ses membres que dans la semaine précédent les exercices et qui s'en trouve très bien.

Lorsque l'on dit que les sociétés y gagneront par la qualité de leurs membres ; je suppose que l'on entend par là que les non abonnés donneront leur démission et que les membres restants, ayant tous le feu sacré, ne seront plus que des membres de choix, c'est-à-dire l'élite de l'apiculture. Ce sera très beau, en effet, mais qu'est-ce que la Romande y gagnera ? Absolument rien, par contre, je vois très bien ce que les sociétés y perdront ainsi que l'apiculture. Admettons qu'il y ait deux cents membres non abonnés, que l'on a déjà eu toutes les peines possibles à faire rentrer dans nos sociétés, ces membres payent de 2 fr. 50 à 3 francs de cotisations annuelles, ce qui représente au minimum une somme de 750 francs, voilà ce que nos sociétés perdront et comme cet argent ne sert en somme que pour l'apiculture, c'est cette dernière qui en pâtira. Peut-on appeler cela un bon résultat ? En échange de leur cotisation que demandent-ils ces non-abonnés ? Tout simplement d'assister à nos assemblées et à nos conféren-

ees qui sont toujours publiques et gratuites. Oui, je sais on va me faire remarquer qu'il y a encore la bibliothèque et l'assurance, mais ces apiculteurs qui peuvent se passer du *Bulletin* ne doivent pas déranger souvent notre bibliothécaire. Reste donc l'assurance. Alors pour être assurés ils paient de 2 fr. 50 à 3 francs ; autrefois l'on s'en tirait à meilleur compte.

L'union fait la force, c'est très juste ; mais le nombre compte aussi pour quelque chose. Ces 300 non-abonnés sont de cœur avec nous lorsqu'il s'agit de nos revendications, ou de faire valoir nos droits auprès de nos autorités, et dans ces cas-là, il n'y a que le nombre qui compte. A notre dernière assemblée de la société genevoise, M. le Dr Rotschy a émis l'opinion qu'une société, ne serait-elle composée que de dix membres, s'ils ont tous le feu sacré, vaudra beaucoup plus qu'une société de 100 membres si ces derniers n'en sont pas atteints. Non, non, docteur ; en votre qualité de citoyen de Genève, vous devez savoir qu'aux yeux de la loi, un groupe, fut-il composé de l'élite des électeurs, s'il n'atteint pas le *quorum*, est censé ne pas exister. Ah ! si nous étions une société de musique, de gymnastique ou de tir, l'on pourrait à la rigueur comprendre les éliminations, quoique cela ne se fasse jamais.

Donc, gardons nos non-abonnés, ce sont toujours de bons collègues, en les maintenant parmi nous, on sert l'apiculture ; puis j'estime qu'un sociétaire non-abonné doit nous être plus sympathique qu'un non-sociétaire, et ces derniers sont encore légion ; mais malgré cela soyons patients, serviables, même avec les non-sociétaires, et l'apiculture, la Société Romande, et notre cher *Bulletin* ne pourront qu'y gagner.

Pregny, le 9 décembre 1913.

Comtat, Jules.

LE BULLETIN OBLIGATOIRE

Le numéro de décembre renferme un article favorable à cette idée que nous avons discutée à la dernière assemblée des délégués de la Romande. Cette innovation aurait certainement été votée sans une sortie énergique des délégués de Nyon, d'Aubonne, Rolle, ainsi que des Fribourgeois. Aujourd'hui mon opinion ne s'est pas modifiée, au contraire, j'estime plus que jamais que dépasser la mesure conduit précisément au but contraire.

Parmi les membres des sociétés d'apiculture beaucoup ne possèdent qu'une ou peu de ruches. Ils doivent chaque année déboursier 1 franc pour la Romande, deux ou trois francs pour leur section ; en 1914 la Fédération vaudoise réclamera une cotisation spéciale ou un

envoi gratuit de miel en vue de l'Exposition nationale, et l'on choisirait encore cette occasion pour rendre le Bulletin obligatoire !

D'autre part, on reconnaîtra franchement que le débutant aura plus besoin d'un traité d'apiculture où toutes les opérations sont énumérées, en un mot une sorte de dictionnaire qui le familiarisera tout à la douce avec le métier.

Le *Bulletin* rend de précieux services à une catégorie d'apiculteurs seulement, c'est-à-dire à ceux qui connaissent leur *Bertrand* presque par cœur, à ceux qui ont travaillé, discuté longuement avec les collègues experts.

Enfin, dernier argument et ce n'est pas le moindre. Allez faire de la propagande chez les propriétaires de ruches. Ils vous demanderont aussitôt : « Quels sont les avantages et les obligations ? » Après instruction, soyez certain qu'il y aura des refus, tandis qu'une fois « embauchés » et apprivoisés, l'abonnement au *Bulletin* sera par eux demandé naturellement.

Laissons aux apiculteurs toute liberté à ce sujet. Nous devons faire notre possible pour les y amener, mais pas par contrainte. Pareille mesure prise dans d'autres sociétés a eu amené une scission. Vaut-il la peine, par excès d'enthousiasme pour notre journal, de provoquer une telle éventualité dans la Romande ?

Berger.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

De la cire de plus de mille ans.

Des fouilles pratiquées en 1905 près de la ville de Tönsberg, en Norvège mirent au jour un canot du temps des Wiking, qui occupaient le pays vers l'an 800 de notre ère. Ce canot servait de sépulture à une reine et contenait une quantité d'objets très intéressants destinés à l'usage de la défunte dans l'autre monde. Parmi ces objets se trouvaient deux pains de cire pesant ensemble 117 grammes environ et devant probablement être utilisés pour cirer le fil à coudre dont deux pelotes se trouvaient à côté.

Un naturaliste norvégien, M. John Sebelier, vient de faire l'analyse de cette cire ; il l'a trouvée normale et ne différant de notre cire actuelle que par une teneur légèrement inférieure en iode et en acides. Cette cire est d'un beau jaune et l'analyse microscopique a révélé des grains de pollen relativement peu nombreux provenant de fleurs d'arbres fruitiers, de ronces, du tilleul, etc.

Contre-attaque.

Il y a quelque temps, la direction de police de Brakel, en Westphalie, a rendu une ordonnance enjoignant aux apiculteurs d'enfermer

leurs abeilles pendant les deux jours que durent la foire locale, sous prétexte qu'elles ennuyaient les marchands de fruits et de sucreries.

Les apiculteurs ont naturellement protesté, mais en vain. Ils organisent maintenant une pétition pour obliger les confiseurs de la foire à tenir sous verre leurs marchandises. Ils prétendent avec raison qu'il est contraire à l'hygiène de vendre des friandises exposées à la poussière et aux visites des insectes.

Un jubilé.

La Société des apiculteurs thurgoviens fondée à Egnach, le 9 août 1863, a fêté son cinquantième anniversaire au mois de novembre. M. le Dr Kramer, président de la société suisse des amis des abeilles, avait tenu à porter personnellement ses félicitations à la section thurgovienne et les associations des cantons voisins s'étaient également fait représenter. Les deux années déplorables que nos amis Suisses allemands viennent de traverser ne les ont pas empêchés de fêter joyeusement leur demi-siècle d'existence.

Apiculteur et douane.

Un apiculteur de la zone, très honorablement connu et maire de sa commune, a eu le bonheur de faire cette année une récolte assez considérable. Il fut tout joyeux d'expédier 800 kg. de miel en tonneaux à destination de Lyon. Malheureusement pour lui, la douane ayant ouvert un tonneau et le miel ayant paru aqueux à MM. les agents, l'envoi fut arrêté et l'expéditeur avisé d'avoir à payer sans tarder une amende et les droits qui frappent le *miel de fantaisie*. Notre homme était abasourdi. Il protesta vivement, demanda un échantillon de miel qu'il fit analyser par M. A. Caillas, le spécialiste bien connu. Ce dernier trouva le miel pur et excellent. Cependant la douane gardait toujours la marchandise jusqu'à ce qu'enfin ses propres experts et chimistes aient prononcé à leur tour que le miel n'était pas falsifié. L'envoi put alors continuer sa route.

Mais ce n'est pas tout : la Compagnie du P.-L.-M. réclame à l'expéditeur la somme de 98 francs pour frais de magasinage. Naturellement, l'apiculteur se rebiffe et renvoie la Compagnie à la douane. Mais cette dernière ne veut rien savoir, prétendant qu'elle a le droit de se tromper, même aux frais des victimes de ses erreurs.

Je n'ai pas besoin de dire que tous les Savoyards sont en ébullition et que MM. les sénateurs et députés du département ont pris l'affaire en mains. Le gouvernement n'a qu'à se bien tenir !

Le compte-abeilles.

Inutile de dire que ce sont les Américains qui ont imaginé ce nouvel appareil. Représentez-vous une série de ressorts disposés à peu près comme ceux du chasse-abeilles ; ces ressorts sont placés à l'en-

trée de la ruche et aucune abeille ne peut entrer ou sortir sans en faire jouer un. A chaque ressort est adapté un fil léger qui, au passage d'une abeille fait avancer d'un cran un cadran de papier qui marque une unité. Lorsque le cadran a fait un tour complet, un second, qui marque les dizaines avance d'un degré et ainsi de suite comme dans les compteurs ordinaires. Les entrées sont disposées de manière à ce que les abeilles ne puissent les utiliser pour sortir, et les sorties ne laissent pas non plus entrer les insectes.

Au moyen de cet appareil, on peut facilement compter les abeilles d'une colonie; on peut aussi déterminer le nombre de celles qui sortent et qui ne rentrent pas.

J. M.

DIRECTION DU GROUPE PENDANT L'HIVERNAGE

L'apiculteur, ne sachant quelle direction prendra le groupe pendant l'hiver, est obligé de disposer les rayons de telle façon que les provisions ne viennent pas à manquer, quelle que soit la direction choisie par les abeilles. Dans le journal *La vie apicole*, de Saint-Pétersbourg, M. Achmarine fait part de ses observations à ce sujet.

La fermeture des ruches de M. Achmarine consiste en une seule longue lame de zinc, qui laisse ouvert soit le côté gauche du trou de vol, soit le côté droit, suivant qu'elle est introduite du côté droit ou du côté gauche. Des observations répétées convinquirent M. Achmarine que le groupe se dirige toujours du côté où le trou de vol est resté ouvert. Il se régla dès lors là-dessus, et jamais il n'eut à déplorer la perte d'aucune de ses colonies. Si c'est le côté gauche du trou de vol qui doit rester ouvert, il place de ce côté le gros des provisions d'hiver. Je dois ajouter que les ruches de M. Achmarine sont rentrées, pour l'hiver, dans un local *ad hoc*, comme cela se pratique généralement en Russie. Le groupe se comporterait-il de la même façon dans des ruches qui hivernent en plein air ? C'est probable. En tout cas, je crois que l'expérience peut être faite sans risques : il n'y aurait qu'à arranger le cantonnement d'hiver comme on le fait d'ordinaire, avec, peut-être, des provisions un peu plus abondantes, et à la première visite du printemps on pourrait juger. Si les abeilles se comportent de la même façon, on pourra, dans la suite, placer le gros des provisions d'un seul côté, et l'on n'aura plus de colonies mortes de faim à côté de leurs provisions, comme cela arrive parfois.

Le Touvet (Isère), le 7 décembre 1913.

Aug. Cordey.

PROPAGANDE APICOLE

M. Linder-Chabanel, dans le numéro de décembre du *Bulletin*, remet en avant une idée plusieurs fois émise déjà : envoyer aux apiculteurs,

non encore affiliés aux sections où à la Romande, les premiers numéros du *Bulletin* en 1914. Le soussigné en avait fait la proposition à l'assemblée de délégués en 1912 ; il lui fut répondu que cela revenait trop cher. Devant cette affirmation, faut-il s'incliner définitivement ? Je ne crois pas et je suis heureux que M. Linder ait soulevé à nouveau cette question ; les conclusions qu'il formule sont si bien posées que je ne viens pas ici les répéter ; je crois que cette réclame, telle qu'il la propose, relevant les sérieux avantages de l'abonnement et de l'affiliation, aurait les plus heureux effets et si même il n'y avait pas un avantage *financier* immédiat, le résultat n'en serait pas moins appréciable d'autre part.

Notre sens de la coopération n'est pas encore assez développé et il ne faut pas attendre, pour former un corps de pompiers que l'incendie ait éclaté.

Je me souviens avoir lu dans le journal *Le rucher belge*, je crois, une sorte d'exhortation qui, pour n'être pas signée d'un pasteur, n'en était que meilleure et plus significative. Voici à peu près ce qu'elle disait :

A quoi bon faire de la propagande apicole ? Ne sommes-nous pas déjà assez d'apiculteurs ? N'est-ce pas se créer de nouveaux concurrents ? C'est un point de vue, mais carrément égoïste et peut-être un faux calcul, tout bien considéré. La propagande doit être clairvoyante, sans conteste, mais il y a encore de la marge et nous n'en sommes pas encore à être inondés de miel, surtout après cette série de mauvaises années. D'ailleurs, il y a d'autres côtés à considérer. « Faire un apiculteur, disait cet écrivain, c'est arracher un de nos semblables aux plaisirs malsains des cafés, des passe-temps coûteux ; c'est faire un bon fils, un bon époux, un bon citoyen. Quand l'amour des abeilles a pris quelqu'un, c'est un autre homme : il étudie les livres et les revues qui lui parlent de ses petites amies, lui qui ne lisait plus. Plus que personne il devient un admirateur de la belle nature ; il se réjouit quand les premiers beaux jours ramènent l'activité au rucher. Il apprend à connaître les fleurs ; il suit, attentif, leurs épanouissements successifs et, tandis qu'elles passent inaperçues pour le grand nombre, il les cherche, il les voit et voudrait en voir partout et sans cesse. Il est triste quand les intempéries déciment ses chères butineuses ou les empêchent de travailler, mais un rayon de soleil dissipe sa tristesse et lui rend l'espérance.

Les déceptions que causent les mauvaises années ne découragent que les industriels apicoles, jamais ceux qui aiment vraiment les abeilles.

En avant donc pour attirer à nous ceux qui manifestent quelque intérêt pour nos chères avettes.

Voici en conclusion ce que je proposerais de faire, si décidément il n'y a pas possibilité d'envoyer le *Bulletin* au plus grand nombre possible d'apiculteurs.

Les comités des sections pourraient convoquer *tous* les apiculteurs de leur ressort ; ils doivent en posséder la liste par les inspecteurs de la loque ; ces derniers se mettraient, je pense, volontiers au service des comités pour leur procurer les adresses et même pour intervenir personnellement. Les séances d'hiver, celles de janvier ou février, seraient particulièrement favorables à cette propagande ; bien préparées, avec un ordre du jour intéressant, elles attireraient, et seraient plus facilement fréquentées que celles convoquées plus tard quand les travaux agricoles ont recommencé. Les membres des sections eux-mêmes pourraient inviter et réinviter tels de leurs amis et c'est ainsi que nous arriverions à être plus forts, parce que nous serions plus nombreux et plus unis.

Encore une fois, la trop grande concurrence n'est pas à craindre ; si la production en vient à augmenter, la consommation du miel augmentera aussi et chacun s'en trouvera bien. *Schumacher.*

SYNDICAT DES APICULTEURS DU PAYS DE GEX

Nous apprenons aujourd'hui avec plaisir qu'il vient de se constituer dans le Pays de Gex un syndicat de défense entre apiculteurs de cette région, lequel a pour but d'enrayer la concurrence faite à ces derniers (et plus encore aux apiculteurs genevois), c'est-à-dire par l'introduction en franchise sur territoire suisse de pseudo-miels des zones et principalement par les miels de l'ouest et du centre de la France, régions qui ne sont pas au privilège des produits de la zone du Pays de Gex et trafiqués par des particuliers possédant quelques ruches inhabitées ou n'en possédant même pas sur le territoire gessien.

Pour qu'une sanction soit efficace et ne donne pas lieu à de nouveaux abus, nous invitons nos voisins et autres apiculteurs du Pays de Gex à établir un contrôle mutuel, basé sur la sincérité de déclarations fondamentales et authentiques de la quantité exacte des produits de leurs ruchers, déclarations établies au moment de l'extraction du miel et que MM. les maires des communes gessiennes ne délivrent des bons d'importation en Suisse que sur des déclarations authentiques et dûment contrôlées par le Syndicat qui vient de se constituer.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Saunier. Grandfontaine, le 4 octobre 1913. — J'ai constaté cet automne que les abeilles butinaient beaucoup sur le colchique, plante vénéneuse, comme vous savez. Ce fait, tout nouveau pour moi, ayant attiré mon attention, me fit constater plusieurs abeilles mortes dans la corolle de la fleur ; étaient-elles mortes par le poison, ou naturellement ? je crois plutôt que c'est la plante qui les aura tuées¹.

Un de ces jours derniers, en allant porter du sirop à mes abeilles, j'ai capturé un sphinx tête de mort sous une de mes ruches, blotti contre le support. Je crois qu'ils sont rares chez nous, car c'est la première fois que j'en aperçois.

Cyprien Mossu, Grangettes, près Romont, 8 décembre. — L'hivernage a été excellent pour mes huit à dix colonies. Les provisions abondantes données au mois d'août, operculées en partie, y ont contribué pour une bonne part. En même temps, à l'arrière-automne, aux derniers moments, j'ai fait à chaque colonie du vide entre deux planchettes recouvrant les cadres. Cet espace entre ces planchettes, je l'ai fait de deux à trois millimètres, afin que les abeilles ne puissent ronger les coussins et suffisant amplement au passage des vapeurs au travers des coussins garnis avec de la balle d'avoine. Je n'ai trouvé aucune moisissure dans les cadres. J'avais aussi fait à chaque porte fermant les ruches un trou de 4 centimètres de diamètre servant à la ventilation des ruches¹ pendant l'été. En hiver je ferme ces trous avec des plaquettes en bois tournant sur place et ne laissant qu'une très petite ouverture pour le courant d'air. Avec cela je n'ai pas d'humidité dans les ruches.

Le printemps, trop froid, a empêché le développement des ruches, toutefois quatre colonies se sont bien développées et ont pu amasser une jolie provision, qui a été la bienvenue. Cette petite récolte a été amassée en quelques jours du mois de mai seulement. Dès lors le temps s'étant mis à la pluie, la récolte a été anéantie pour tout l'été. J'ai eu trois essaims naturels qui ont été les bienvenus, lors même que beaucoup n'y tiennent pas à cause des frais de nourrissage. Peut-être que ces essaims me donneront une jolie récolte qui m'indemnifiera largement en 1914. J'ai fait un petit élevage de reines qui m'a assez bien réussi et qui m'a rendu de grands services pour remplacer des mères qui avaient une ponte défectueuse et surtout celles dont les colonies ne se sont pas développées. J'ai été très heureux d'avoir le 4 août la visite du jury pour le concours de ruchers qui a réussi par une magnifique journée.

Par ce fait j'ai eu le plaisir de faire la connaissance de deux api-

culteurs expérimentés, MM. A. Chapuisat et Morin, qui resteront dans ma mémoire au souvenir de leur agréable visite.

A mentionner aussi que j'ai eu le grand plaisir de revoir M. l'abbé Colliard, notre cher président de la Section fribourgeoise, et d'être quelques instants en sa compagnie.

Question. — Où pourrait-on trouver des reliures à bon marché pour relier les numéros du *Bulletin* au fur et à mesure de leur arrivée ?

S'il n'en existe pas, ne pourrait-on pas ouvrir un concours pour la fourniture de cet article si utile pour relier soi-même le *Bulletin* ?

C. M.

BIBLIOTHÈQUE DE LA ROMANDE

Les mois de décembre, janvier, février et mars sont ceux pendant lesquels les ouvrages de la Bibliothèque sont le plus demandés. Dans l'intérêt de tous les lecteurs et pour le service rapide de chacun, le soussigné invite les membres à ne pas garder trop longtemps les volumes qui leur sont envoyés. Il est rappelé que, sauf exception motivée, les ouvrages ne peuvent pas être gardés *plus d'un mois*. Or une douzaine au moins d'abonnés ont reçu en octobre des volumes qui ne sont pas encore rentrés. Le bibliothécaire : *Schumacher*.

RECOMMANDATION

Les présidents de sections de la Société romande d'apiculture sont instamment priés d'envoyer leurs rapports de l'année à M. Chaponnière, vice-président, *avant le 15 janvier*, pour qu'ils puissent être écrits à la machine et préparés à temps pour l'Exposition. Nous espérons que nos amis voudront bien nous seconder dans le grand travail qui nous incombe à cette occasion. *Le Comité.*

L'APICULTURE DANS LE CANTON DE VAUD

M. L. Forestier, à Founex, serait reconnaissant aux apiculteurs vaudois tout spécialement, de bien vouloir lui communiquer tout ce qu'ils savent, tout ce qu'ils possèdent concernant l'histoire de l'apiculture dans le canton de Vaud. Les documents seront soigneusement retournés.

AVIS

Le montant de l'abonnement pour 1914 sera pris en remboursement dans le courant de janvier. Prière d'y faire bon accueil.

L'administration.